

Communiqué de presse

Le G5 Santé et l'OCLAESP engagés dans la lutte contre le crime organisé

Paris, le 2 mars 2021 - Un peu plus d'un an après la signature de leur partenariat en janvier 2020, le G5 Santé et l'OCLAESP soulignent l'efficacité de cette collaboration contre le trafic de faux médicaments et autres produits de santé, qui met en péril la santé des patients dans le monde. Ils ont mené deux opérations de veille sur Internet dans le cadre de ce partenariat.

Considérant les menaces du trafic de faux médicaments et autres produits de santé sur la santé des populations et confrontée à une progression constante des atteintes aux droits de propriété intellectuelle, les entreprises de santé ont développé une capacité d'analyse et de détection propre à faciliter l'action de lutte contre les trafics de produits falsifiés.

A ce titre, le G5 Santé, qui réunit les dirigeants des principaux groupes français des industries de santé et des sciences du vivant (bioMérieux, Guerbet, Ipsen, LFB, Pierre Fabre, Sanofi, Servier, Théa), apparaît comme un partenaire incontournable pour l'OCLAESP, leader de la lutte contre le crime pharmaceutique et diagnostique en Europe.

Signée le 9 janvier 2020 par les dirigeants des 8 entreprises et le Directeur des opérations et de l'emploi de la Gendarmerie Nationale, cette collaboration renforcée des industries et des forces de l'ordre chargées du démantèlement des structures criminelles spécialisées dans les trafics de produits de santé vise à :

- Faciliter la cartographie des menaces et des flux de faux médicaments ;
- Sensibiliser tous les acteurs aux tendances observées, aux nouvelles addictions, et aux modes opératoires des groupes criminels ;
- Valoriser les éléments recueillis par l'industrie pharmaceutique et diagnostique, détecter des filières illicites de distribution (sites internet, darknet, etc.) et faciliter la judiciarisation des cas identifiés ;
- Promouvoir la lutte contre le crime pharmaceutique et diagnostique et exporter les bonnes pratiques de partenariat public/privé au sein des Etats membres d'EUROPOL.

Deux opérations de veille sur Internet

Dans le cadre de ce partenariat, deux opérations de veille sur Internet ont été conduites par les entreprises membres du G5 Santé.

La première, menée à partir du mois d'avril 2020, avait pour objectif de répondre à l'urgence de la crise sanitaire en détectant l'ensemble des offres frauduleuses en lien avec la Covid-19. Il s'agissait de contrer les réseaux criminels qui ont immédiatement adapté leur offre à la forte demande de produits en relation avec la pandémie (masques, gels hydroalcooliques, tests de diagnostic, ...). L'engagement des membres du G5 Santé a permis de recueillir de précieuses informations qui, valorisées par l'OCLAESP et transmises à Europol et aux pays concernés, ont grandement participé aux réussites de l'opération européenne SHIELD de lutte contre les trafics de médicaments, qui a permis le démantèlement de 25 groupes criminels, l'arrestation de près de 700 personnes et la saisie de 25 millions d'unités de médicaments (anticancéreux, érectiles, analgésiques, anti-viraux, etc) et de diverses substances dopantes pour une valeur approximative de 73 millions d'euros.

La seconde opération, qui a débuté en juin 2020, a porté sur les produits d'oncologie car la falsification de ces produits, détournés du réseau légal de distribution, connaît malheureusement une très forte progression.

Ces deux initiatives ont permis de confirmer les tendances observées en matière de trafic illicite de produits de santé, d'optimiser les recherches et de cibler de nombreux sites illégaux. En particulier, la deuxième opération a abouti à l'identification d'un réseau criminel implanté en Europe s'appuyant sur une nébuleuse de sites Internet déployés en Europe et en Turquie.

Les éléments les plus pertinents et exploitables ont été transmis aux services répressifs, notamment en vue de diligenter des enquêtes à l'échelle nationale, dirigées ou coordonnées par l'OCLAESP, ou à l'échelle internationale, au travers de l'opération EUROPOL SHIELD, dans laquelle l'OCLAESP est leader et principal contributeur.

Le Général Jacques DIACONO, chef de l'OCLAESP, observe ainsi que « *le résultat des opérations menées a achevé de démontrer l'importance de cette criminalité et fait à juste titre craindre un impact des plus inquiétants en matière de santé des populations. L'implication d'EUROPOL aux côtés d'EUFIPO, l'intégration de ces problématiques dans les enjeux stratégiques majeurs et la récente conférence sur les risques liés au trafic de vaccins anti-COVID illustrent parfaitement cette prise de conscience.*

A l'échelle internationale, le partenariat entre les différentes administrations publiques, les forces répressives et les acteurs du secteur privé est devenu incontournable en matière de recueil et de partage de renseignements. J'en veux pour preuve l'efficacité des actions répressives menées dans le cadre de l'Opération SHIELD et la parfaite synergie des forces répressives européennes sous l'égide d'EUROPOL et des industries pharmaceutiques membres de PSI (Pharmaceutical Security Institute). Les enseignements du partenariat de l'OCLAESP avec le G5 Santé ont largement inspiré cette volonté européenne.

Au plan national, les préconisations du Livre Blanc de la Sécurité Intérieure paru récemment confirme la nécessité de continuer à œuvrer toujours plus en synergie et complémentarité, évidemment entre acteurs publics mais aussi en prenant en considération et en intégrant les acteurs privés dans une indispensable réflexion de continuum de sécurité. »

Didier Véron, Président du G5 Santé, déclare : « *Le G5 Santé se félicite de ce partenariat avec l'OCLAESP, qui permet de lutter contre le crime organisé. Sans coopération, nous ne pourrions jamais lutter efficacement contre les criminels qui vendent des médicaments falsifiés ! Ils sont agiles, nous nous devons de l'être aussi.*

L'enjeu principal dans le cas des falsifications de médicaments ou de produits de diagnostic est clairement un enjeu de santé publique. Et le G5 Santé est favorable à ce que cet enjeu soit traité comme un enjeu sécuritaire prioritaire. C'est d'ailleurs ce que le G5 Santé a souligné dans ses recommandations formulées dans le cadre de la préparation du rapport des parlementaires Christophe Blanchet et Pierre-Yves Bournazel. Le rapport d'information sur l'évaluation de la lutte contre la contrefaçon de ces députés et co-rapporteurs a été publié le 9 décembre 2020. Le G5 Santé soutient toutes les propositions de ce rapport et se félicite que certaines de ces dispositions soient spécifiques à la vente de contrefaçons de médicaments. En outre, il est majeur, comme le prévoit l'une des propositions du rapport, d'intégrer la contrefaçon dans la feuille de route politique de l'Union européenne, et de prioriser la lutte contre la contrefaçon au sein des missions de l'OLAF et d'Europol. La nomination imminente d'un délégué interministériel en charge des questions de lutte anti-contrefaçon devrait permettre aux représentants institutionnels français d'envoyer un message fort au grand public, en reconnaissant le caractère absolument prioritaire de la lutte contre ce fléau, notamment en ligne, et ce dans le contexte de la future Présidence française du Conseil de l'Union européenne. »

La lutte contre la criminalité pharmaceutique et diagnostique est plus que jamais prioritaire pour les instances européennes car l'implication de réseaux criminels organisés de grande envergure, opportunistes et en constante progression ne fait plus aucun doute.

A l'échelle internationale, le partenariat entre les différentes administrations publiques, les forces de l'ordre et les différents acteurs du secteur privé est devenu incontournable.

A propos du G5 santé (<http://www.g5.asso.fr>)

Le G5 santé, porte-voix des industries de santé françaises, est un cercle de réflexion qui rassemble les dirigeants des principales entreprises françaises de santé et des sciences du vivant (bioMérieux, Guerbet, Ipsen, LFB, Pierre Fabre, Sanofi, Servier, Théa).

Celles-ci ont choisi la France comme plateforme de leur développement international et font de l'effort de R&D et de production leur priorité. Les membres du G5 santé partagent 5 ambitions : faire reconnaître l'apport des industries des sciences de la vie en tant qu'acteur essentiel de la santé publique et de l'indépendance sanitaire de la France, contribuer au rétablissement de la compétitivité de la France, poursuivre un engagement fort au service de l'excellence de la recherche biomédicale française, développer l'accès des patients aux solutions de santé et soutenir le secteur des biotechnologies et des nouvelles technologies.

A propos de l'OCLAESP

Créé en 2004, l'Office Central de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique est situé à Arcueil et compte 96 gendarmes, 4 policiers et 3 conseillers techniques. Structure interministérielle à compétence nationale, l'OCLAESP enquête, anime et coordonne des actions de lutte contre le crime environnemental et le crime pharmaceutique.

Ses autres domaines d'expertise sont : les trafics de déchets et d'espèces protégées, la pollution, le dopage dans le sport d'élite, la fraude agroalimentaire, le trafic de produits phytosanitaires, la sécurité nucléaire.

Contact Presse :

Didier Véron, Président du G5 Santé

Tél : 01 69 82 72 97 ou 06 08 56 76 54

Email : verondidier@lfb.fr

@G5Sante

Permanence presse gendarmerie nationale :

Tél : 06 88 65 18 50